Lausanne

communiqué

Correspondants de Nuit

vie nocturne

les correspondants de nuit sur le terrain dès le 15 octobre 2015

Dès le 15 octobre prochain, les noctambules rencontreront des « correspondants de nuit » lors de leur sortie de fin de semaine. Ces derniers auront pour principale mission de réguler l'espace public et de responsabiliser les fêtards. Ce projet-pilote, lancé pour une durée de deux ans, s'inscrit dans les objectifs de la Municipalité visant à améliorer la qualité de vie nocturne à Lausanne.

En s'inspirant des expériences menées ailleurs en Suisse, les « correspondants de nuit » de Lausanne, reconnaissables à leur tenue, interviendront tous les jeudis, vendredis et samedis soir dans l'espace public entre 18h et 2h du matin. L'objectif de ce projet inédit à Lausanne est de diminuer les nuisances occasionnées par la vie nocturne et les rassemblements dans l'espace public: bruit, incivilités, vandalisme, bagarres, etc. Il s'agit également de favoriser la réduction des risques liés à la consommation d'alcool et d'orienter vers les services compétents les personnes nécessitant une aide en cas de dépendance avérée, d'isolement social ou de problème médical urgent.

Outre le coordinateur, l'équipe est composée de six personnes à temps partiel avec des profils variés mais complémentaires : un tiers est issu du domaine de la sécurité, un tiers du psychosocial et un tiers du médical. Ces horizons divers ainsi qu'un équilibre entre âge et sexe permettront aux « correspondants de nuit » de s'adapter au mieux aux situations qui se présenteront à eux.

Pour sa préparation, l'équipe s'est immergée durant le mois de septembre, à raison de trois soirs par semaine, dans le monde des nuits lausannoises, accompagnée de ses futurs partenaires (police, services d'entretien de l'espace public, travail social, etc.). La première quinzaine d'octobre permettra aux collaborateurs de suivre ensemble des formations de base dans des domaines qui touchent en premier lieu leur activité (communication non-violente, résolution de conflit, premiers secours, interventions sur des personnes alcoolisées). Ces formations seront complétées par d'autres modules choisis en fonction des constats faits sur le terrain.

Ce temps de préparation ainsi que l'attention portée à la coordination avec l'ensemble des services impliqués dans les nuits lausannoises témoignent de la volonté municipale d'inscrire cette nouvelle unité dans un dispositif cohérent de régulation et de pacification de l'espace public.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**

www.lausanne.ch/cn

Lausanne, le 6 octobre 2015

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch